

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT  
TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 09/06/2022

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	26
Nb de suffrages exprimés :	33
VOTE :	Pour : 33
	Contre : 0
	Abstentions: 0

**Séance du 23 Juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au siège de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille, à Argelès-sur-Mer, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

REÇU LE :

27 JUIN 2022

SOUS-PRÉFECTURE

DE CÉRÉT

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) 2022 :  
ACTUALISATION SUITE DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Étaient présents avec droit de vote:**

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), Mme ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

**Étaient représentés / ayant donné procuration :**

Mme SANDRINE CAPELLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE) procuration à M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE) procuration à Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

**Autres participants :**

Mme MARIE HELENE DURO (ELUE ST LAURENT DE CERDANS) et M.XAVIER JUHEL (SUPPLEANT),

**Absents excusés :**

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. LAURENT DAUBA (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme SOPHIE FERTON (SUPPLEANT), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. BERNARD PACCIANUS (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. PIERRE PLANAS (SUPPLEANT), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme MARIE-PIERRE SADOURNY (SUPPLEANT), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT), M. BERTRAND WERNER (TITULAIRE),

M. Hervé CRIBEILLET a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) 2022 : ACTUALISATION SUITE DECISION MODIFICATIVE N°1**

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent utiliser la procédure des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP), qui est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

La présente délibération a pour objet de réviser trois autorisations de programme, détaillées dans le tableau ci-dessous :

	Objet	Autorisation de Programme	Mandaté antérieur	Crédits de paiement		
		Montant	Montant	2022	2023	Ultérieurs
	<b>*En rouge proposition d'actualisation</b>					
2019-OP39	TRAVAUX DE RESTAURATION/PRÉVENTION INONDATIONS TANYARI	2 400 000 €	184 996,77 € dont RAR dont inscr.	1 715 003,23 € 992 003,23 € 723 000,00 €	500 000 €	
2021-OP48	TRAVAUX BAILLAURY BANYULS	1 217 000 €	6 119,35 € dont RAR dont inscr.	788 980,65 € 388 980,65 € 400 000,00 €	421 900,00 €	- €
2022-OP57	PAPI DICRIM	36 000 €	- € dont RAR dont inscr.	16 000,00 € - € 16 000,00 €	20 000,00 €	- €

**Le Comité Syndical, à l'unanimité après avoir délibéré :**

- **VALIDE** les réajustements des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements ci-dessus détaillés,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice

Fait et délibéré à Argelès sur Mer, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président  
Alexandre PUIGNAU  
Maire de Argelès sur Mer

**REÇU LE :**  
**27 JUIN 2022**  
**SOUS-PRÉFECTURE**  
**DE CÉRÉT**



**Certifié exécutoire compte tenu :**  
De la transmission en Sous-Préfecture le : **27 JUIN 2022**  
De la publication le : **27 JUIN 2022**